La Lettre Bordéroise

2018

La nouvelle mairie ....

C'est pour bientôt !

Le mot du Maire

Bordéroises, Bordérois,

Comme chaque année, le bulletin municipal me permet de vous adresser à tous mes meilleurs voeux.

C'est aussi pour moi l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée, de vous expliquer l'action conduite par les élus, les réalisations et les projets sur lesquels nous allons travailler cette année.

Bien sûr, l'événement le plus important sera la construction de la nouvelle mairie qui doit commencer ce début d'année et être achevée fin octobre.

Suite à l'appel d'offres lancé en octobre, douze entreprises ont été retenues : ce choix a été voté et adopté lors de la dernière réunion du Conseil municipal. À ce sujet, je tiens à remercier Etienne et Jean-Philippe de la jardinerie BONCAP, nouveaux propriétaires de l'ancienne mairie qui nous autorisent à rester dans les locaux jusqu'à la fin des travaux.

Nous allons entamer également une réflexion sur l'aménagement des abords de la future mairie pour sécuriser le cheminement entre le parking de l'église et l'école.

D'autre part :

- l'accès à la fontaine de la Houn de la Moule sera réaménagé au cours des prochains mois.

- La modernisation de l'éclairage public

(changement des lampadaires et équipement des coffrets avec des horloges astronomiques) a permis de couper l'éclairage de zéro heure à six heures et devrait se traduire par une économie significative, de l'ordre de 30%, sur la facture énergétique de la commune.

L'intercommunalité tient aussi une grande place dans nos fonctions d'élus et les actions que nous menons au sein de la Communauté de communes sont essentielles pour la vie de nos villages.

N'oublions pas que les compétences exercées au coeur de la vie locale sont nombreuses et variées: tourisme, piscine, petite enfance, bibliothèques en réseau, portage de repas, ...et que de nouvelles compétences sont transférées chaque année, dont la dernière en date est l'absorption du Syndicat d'eau et d'assainissement par la CCPN au 1er janvier 2018.

En effet, au regard des difficultés financières rencontrées, les communes mutualisent de plus en plus les moyens techniques et humains pour apporter aux populations un service public de qualité.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes (élus, personnel communal, enseignants, membres d'associations) qui oeuvrent pour la vie locale et contribuent à animer le village pour le plaisir de tous.

Bordéroises, Bordérois, soyez certains que le Conseil municipal et moi-même sauront prendre les décisions qui s'imposent pour continuer à défendre avec sérieux et attention les intérêts de notre commune.

Je vous présente mes voeux les plus sincères pour que l'année 2018 vous apporte à tous la santé, la réussite et le bonheur.

Alain LAULHÉ

SOMMAIRE

Le mot du Maire	**page 2**
La nouvelle mairie Le Conseil municipal	**pages 3 - 4**
L'intercommunalité	**pages 5 - 6**
Nouvelle règlementation	**page 6**
Frissons à bordères	**page 7**
L'école	**pages 8 - 9**
La vie associative	**pages 10 - 11**
Les infos diverses L'Etat civil	**page 12**

La Mairie ...

En octobre 2018, les Bordéroises et Bordérois pourront être accueillis dans leur nouvelle mairie. L'ancienne mairie aura remplie son rôle auprès de nombreuses générations : accueil des habitants pour tous les actes administratifs, mariages, urbanisme, conseils municipaux, …

Pour autant ce vénérable bâtiment ne permet plus un accueil du public dans le respect des normes, notamment en matière d'accessibilité aux personnes en situation de handicap. De même, pour son parking qui se révéle exigu et dont l'accès est dangereux.

Plusieurs études ont été réalisées depuis 2007 afin d'offrir un meilleur service aux habitants. Ces options trop onéreuses ont été abandonnées par la suite.

2018 verra l'aboutissement de ce projet avec la construction de la nouvelle mairie en face de l'église. Accessibilité et parking adapté seront au rendez vous.

Les travaux doivent débuter en ce début d'année 2018, pour une livraison des locaux en octobre.

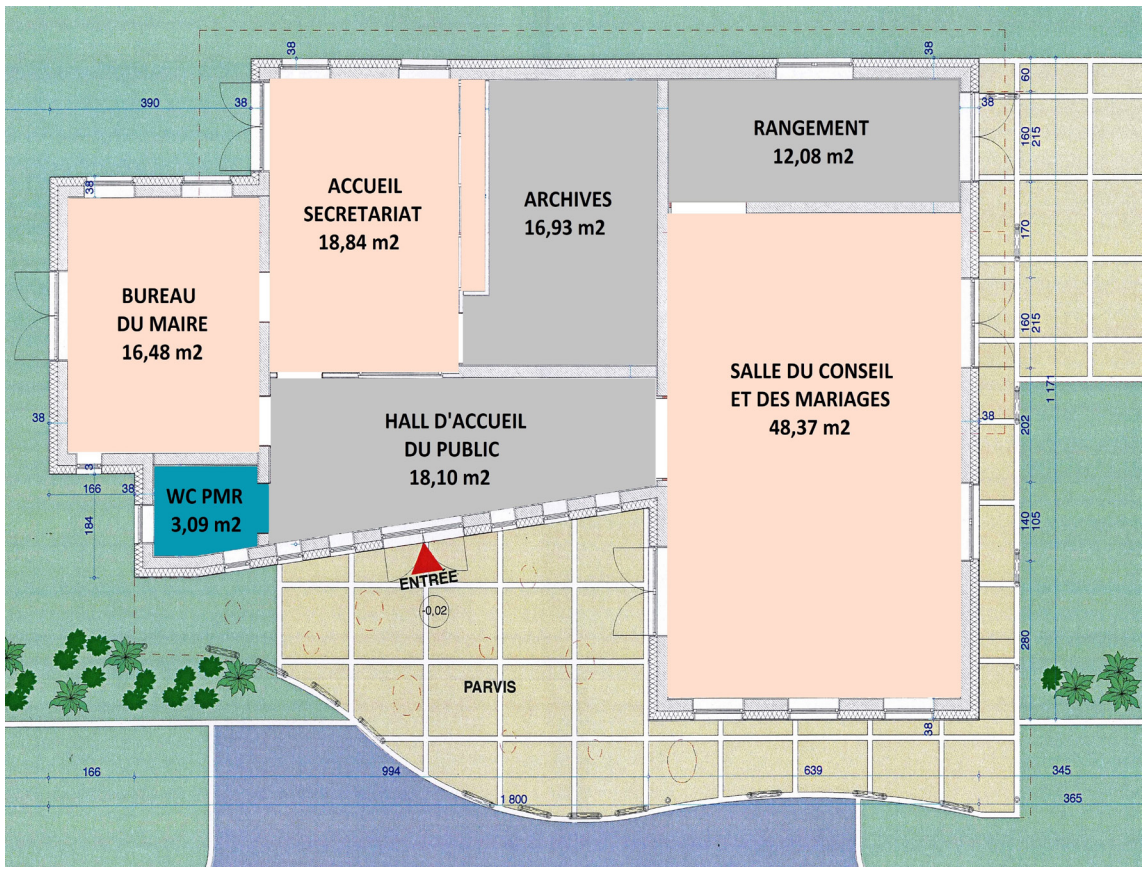

Il est important de noter que cette nouvelle mairie est construite sans faire appel à l'emprunt. Vos élus ont mobilisé toutes les sources de subvention éligibles au projet. La vente de la mairie actuelle et de la maison Bousquet complètent le financement.

La construction de la mairie a été scindée en 12 lots, attribués dans le cadre d'un Marché Public à Procédure Adaptée, aux entreprises suivantes :

N° de lot	Dénomination	Entreprise retenue	Montant H.T.de l'offre
1	Gros oeuvre - VRD	Sarl LARROUTUROU - 64290 Auriac	**99 346,87 €**
2	Charpente bois -Couverture ardoise - Zinguerie	Sarl DA SILVA et Cie - 64140 Lons	**18 186,16 €**
3	Étanchéité	G.T.F.B. - 31600 Eaunes	**18 063,78 €**
4	ITE finition RPE	SOBEBAT - 64160 Morlàas	**12 378,50 €**
5	Menuiseries extérieures aluminium	Miroiterie du Gave 64300 Baigts de Béarn	**29 233,00 €**
6	ITE bardage compact stratifié - Bardage inox - Serrurerie	Sarl DA SILVA et cie - 64140 Lons	**52 812,52 €**
7	Plâtrerie - Isolation - Faux plafonds	SAMISOL - 64160 Morlàas	**9 980,70 €**
8	Menuiseries intérieures bois	Menuiserie Labaigs - 64290 Gan	**10 690,00 €**
9	Électricité - Climatisation réversible	Sarl POYER et Fils - 64870 Escout	**45 242,00 €**
10	Plomberie - Sanitaires - VMC	Eurl SABATTE - 64110 Uzos	**5 063,42 €**
11	Carrelage - Faïence	Carro'Now - 64140 Oloron Sainte Marie	**9 074,52 €**
12	Peinture	Sarl DE LABORIE - 64000 Pau	**3 926,64 €**
		Montant total du marché H.T.	**313 998,11 €**

Au-delà de la construction de la nouvelle mairie, le Conseil municipal réfléchit à la possibilité d'aménager une voie piétonne sécurisée reliant le parking de la mairie à l'école. Cela permettra aux parents de s'y garer sans peine et d'accompagner les enfants à l'école en toute sécurité.

Principales délibérations du Conseil municipal

Loi ALUR

La loi ALUR du 24 mars 2014 prévoit que les Communautés de communes seront compétentes en matière de Plan local d'Urbanisme à compter du 27 mars 2017.

Constatant que de nombreuses communes ont engagé une procédure d'élaboration ou de révision de leur PLU,

Le Conseil municipal décide du maintien de la compétence PLU à l'échelle communale.

Remplacement des ballons fluorescents

Dans un souci d'économie d'énergie, d'efficacité et de réduction de la pollution lumineuse, l**e Conseil municipal valide le remplacement des lampadaires de type «ballons fluorescents»**. Ces travaux sont financés à 50% par le Syndicat d'Énergie des Pyrénées-Atlantiques.

Modification simplifiée du PLU

Par délibération du 15 février 2017, le Conseil municipal a décidé de réviser, selon une procédure simplifiée, le règlement du Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du 11 mai 2012.

Les objectifs sont de modifier le règlement des zones urbaines en ce qui concerne les dispositions relatives aux toitures, à l'implantation des constructions par rapport aux voies et aux limites séparatives de terrains, les dispositions en vigueur apparaissant trop contraignantes pour faciliter l'évolution du cadre bâti.

Considérant l'absence d'observations du public dans le registre d'enquête publique qui s'est déroulée du 16 août au 16 septembre 2017,

Considérant les avis des personnes publiques associées,

Le Conseil municipal approuve la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme.

Création de deux postes permanents à temps non complets d'adjoint d'animation

Afin de pallier la suppression, au 31 août 2017, des contrats aidés de type C.U.I. (Contrat Unique d'Insertion) dont bénéficiaient deux personnels des services de cantine et garderie périscolaires,

Le Conseil municipal approuve la création de deux emplois permanents d'adjoint d'animation à temps non complet, d'une durée hebdomadaire de 20h50, pour assurer les missions :

- d'accompagnement des enfants pendant le temps de cantine
- d'accueil périscolaire
- d'animation dans le cadre des TAP et au sein du service municipal de garderie
- d'entretien des locaux

Ces emplois seront pourvus dans le respect de l'article 3-3-5 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, permettant le recrutement d'agents contractuels sur emplois permanents lorsque la création ou la suppression de l'emploi dépend de la décision d'une autorité extérieure, l'Éducation Nationale dans le cas présent.

Subventions aux associations pour l'exercice 2017

Comité des fêtes	1000€
Bordères Sports Culture et Loisirs	1080€
Conseil des Parents d'Élèves	300€
B.O.E.V.L.	350€
Groupement des Chasseurs de la Ribère	80€
Association de pêche la Batbielhe	80€
Amicale des Sapeurs-pompiers	80€
Amicale des donneurs de sang de la Cordée Bénéjacquoise	80€

Modification de l'organisation du temps scolaire

Vu la mise en place de la nouvelle organisation des rythmes scolaires à la rentrée 2014-2015,

Vu le décret n°2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles,

Vu le courrier du DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale)précisant qu'il pourra être saisi pour solliciter une dérogation au cadre à compter de la rentrée de septembre 2018,

Vu la baisse constante, sur la période 2014-2018, du taux de fréquentation des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) par les enfants de l'école de Bordères, malgré une offre riche et variée,

Vu la charge financière annuelle supplémentaire de 18000€ induite par la suppression d'un C.U.I.,

Le Conseil municipal émet un avis favorable au retour à la semaine de 4 jours et précise que les nouveaux horaires seront établis en concertation avec l'équipe enseignante.

Finances communales

- ***Compte administratif 2016***

Il fait apparaître un excédent de fonctionnement de 46 410,57€ et un excédent d'investissement de 441 821,82€.

Fonctionnement : Dépenses 904 974,85€

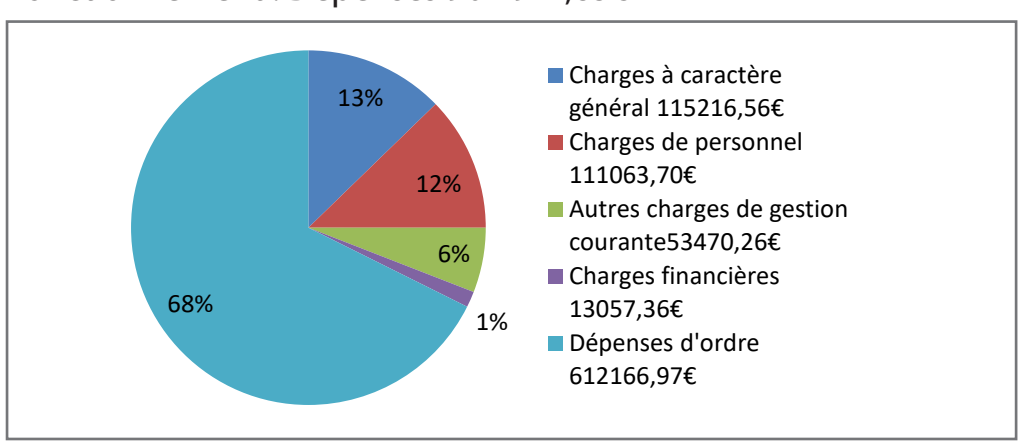

Fonctionnement : Recettes 951 385,42€

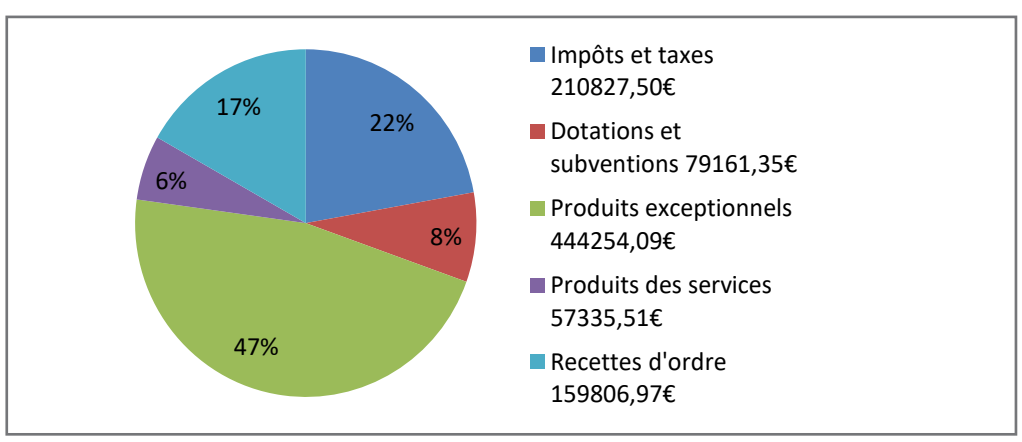

Investissement : Dépenses 219 572,43€

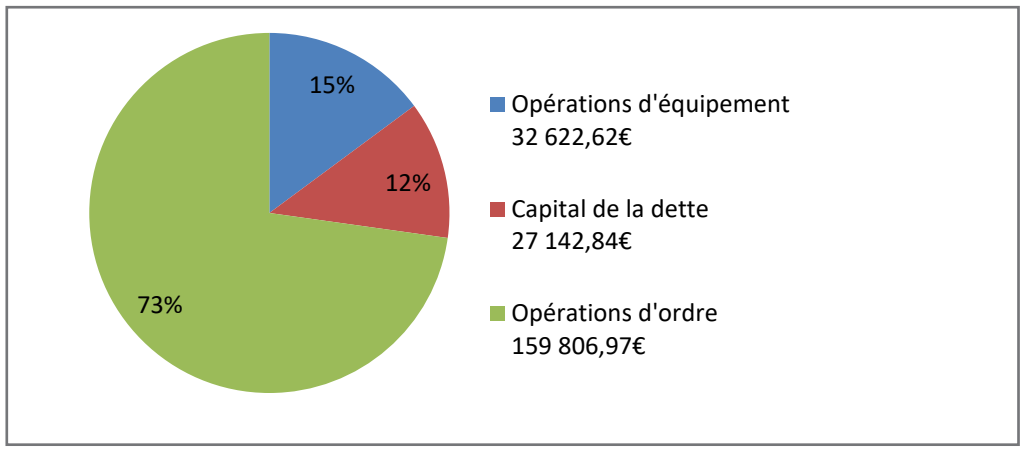

Investissement : Recettes 661 394,25€

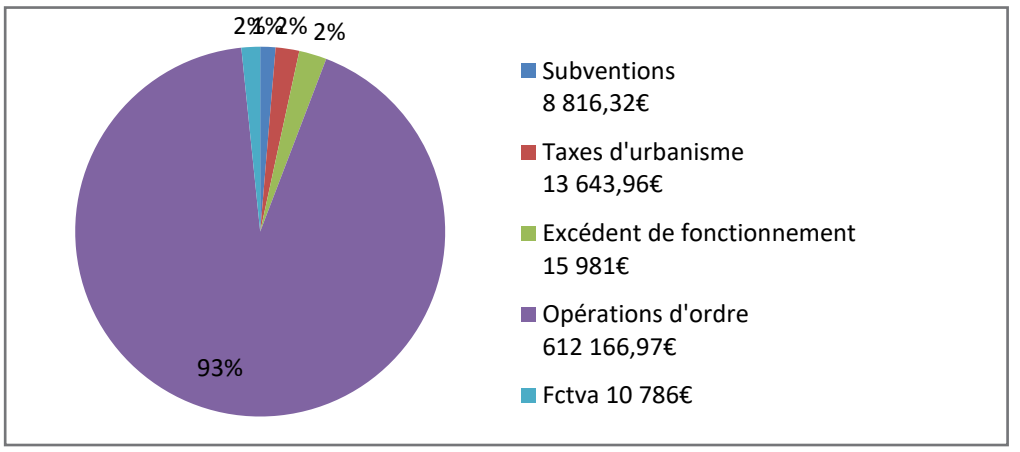

- ***Budget primitif 2017***

En section de fonctionnement, les dépenses et les recettes s'équilibrent à 622 904€ et en section d'investissement à 640 829€.

L'intégralité des délibérations prises par le Conseil Municipal est consultable en mairie.

Intercommunalité

Eau et Assainissement

La Communauté de communes du Pays de Nay prendra, dès le 1er Janvier 2018, la compétence dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

Christian Petchot-Bacqué, Président de la CCPN, revient sur le déroulé historique qui a abouti à ce transfert de compétences :

Ce transfert est la dernière étape d'un long processus engagé dès 2008 à la Communauté de communes et dans les différents syndicats d'eau et d'assainissement du territoire, alors qu'il existait une nuée de syndicats et de services communaux indépendants, trop petits pour s'équiper en moyens et en personnels et donc pour fonctionner en régies.

Cette aventure en Pays de Nay a donc commencé en 2008 avec la mutualisation des services du syndicat d'assainissement Gave et Lagoin, du syndicat d'eau potable de Nay-Est et de la Communauté de communes, restructurée à cet effet mais aussi pour ses propres besoins de développement.

Elle s'est poursuivie :

- le 1er janvier 2012 en regroupant les syndicats d'assainissement de « Gave et Lagoin », de la commune d'Asson et « de Nay à Baliros » permettant à ces derniers de passer en régie, grâce au recrutement de personnels compétents dans ce nouveau syndicat dénommé SAPaN, Syndicat d'Assainissement du Pays de Nay, reprenant déjà le logo de la Communauté de communes, en le déclinant en vert.

- le 1er janvier 2013 en regroupant les syndicats d'eau potable de la plaine de Nay et de Nay-Ouest, pour créer le SEPPaN, Syndicat d'Eau Potable du Pays de Nay, permettant d'optimiser les moyens et d'harmoniser les tarifs, reprenant aussi le logo du Pays de Nay, mais en le déclinant cette fois en bleu.

- le 1er janvier 2014 en fusionnant les deux syndicats d'eau et d'assainissement sous le nom de SEAPaN, Syndicat d'Eau et d'Assainissement du Pays de Nay (avec un logo vert et bleu), désormais situé au plus près de la Communauté de communes, dans un bâtiment appelé Maison de l'eau, dans lequel les personnels mutualisés du SPANC (assainissement non collectif) géré par la Communauté de communes et du SEAPaN ont pu être installés de manière plus opérationnelle.

Le 1er janvier 2016 a été la date de la reprise en régie de l'eau potable, après la fin des contrats de délégation de service avec la SAUR. La reprise de personnels de la SAUR et le recrutement de nouveaux personnels ont permis d'avoir une équipe performante au service du territoire et de ses habitants.

Ainsi, le 1er janvier 2018, avec le transfert des compétences eau et assainissement, les personnels de la Communauté de communes mis à disposition du Syndicat et ceux qu'il avait recrutés directement deviendront tous des agents intercommunaux, seul changement dans leur travail puisque les locaux et les missions resteront les mêmes, y compris le logo vert et bleu du SEAPaN. Ce dernier deviendra le «Service d'Eau et d'Assainissement du Pays de Nay » ou l'EAPaN (eau et Assainissement du Pays de Nay).

Les tarifs de tous seront ainsi harmonisés et maintenus. Il faut souligner que depuis la reprise en régie, les tarifs n'ont pas baissé mais que la totalité des fonds est réinvestie :
- dans la remise en état des réseaux et la création de connexions multiples permettant de diminuer la pression dans les conduites et donc de réduite les fuites tout en assurant une durée de vie supérieure des canalisations,
- dans la modernisant des stations de traitement d'eaux usées et de production d'eau potable, particulièrement de bonne qualité.

L'ensemble de ces travaux sont également fortement subventionnés par le Conseil départemental et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne qui apprécient particulièrement la démarche engagée par le Pays de Nay.

Rajoutons à cela qu'en ne transférant pas la compétence eau et assainissement à la CCPN au 1er janvier 2018, nous perdions

définitivement la Dotation Globale de Fonctionnement Bonifiée (DGF), actuellement de 313 000 euros par an.

C'est donc une grande étape pour l'avenir de notre territoire que nous allons franchir le 1er janvier 2018, permise par le travail considérable des techniciens et des élus (membres, vice-présidents et présidents anciens et actuels) pendant 10 ans, sachant que les réserves d'eau vont se raréfier, même chez nous, d'ici quelques décennies et que la production d'eau, que nous allons développer dès à présent, sera la richesse de demain.

En deux mandats nous aurons révolutionné la gestion de l'eau sur notre territoire et collectivement, nous pourrons en être fiers.

Finances - Taxes intercommunales

Les taux pour 2017 sont les suivants :
- Cotisation foncière des entreprises : 24, 59 % (23, 76 % en 2016)
- Taxe d' habitation : 8, 83 % (8, 45 % en 2016)
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 1 , 7 %
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 11, 31 % en porte à porte et 10, 18 % en point de regroupement

Contrat de ruralité

La CCPN a signé dernièrement un Contrat de Ruralité avec l'État. Ce contrat s'articule autour de 4 axes d'action :
- attractivité du territoire
- projets économiques
- équipements et services
- cadre de vie et développement durable

Ces 4 axes portent sur 87 actions opérationnelles, clairement identifiées, pour un coût total de 24,5 millions d'euros.

Il s'agit à la fois d'actions de la CCPN et de ses communes membres. Ce contrat de ruralité qui s'inscrit dans la durée, 6 ans, avec une clause de révision à mi-parcours, est le premier à être signé dans le Département.

Le projet de signalétique économique et touristique fait partie des actions retenues en propre par la CCPN.

Cette action vise à créér une signalétique générale homogène et cohérente, permettant d'identifier les principaux points d'intérêt du territoire : centres-bourgs, commerces, entreprises, hôtels et restaurants, services et équipements, stationnement, sites patrimoniaux et touristiques. L'objectif de cette signalétique est de répondre à leur besoin de visibilité. De même, elle permettra d'orienter les usagers de la route et des itinéraires cyclables se déplaçant sur le territoire.

Enfin, ce projet s'inscrit dans un objectif plus général de maîtrise de l'affichage publicitaire externe.

La CCPN a par ailleurs inscrit deux autres actions dans ce contrat de ruralité :
- l'achat et l'aménagement de l'Ado'bus qui sera l'antenne mobile du service jeunesse de la Communauté de communes
- la restauration du calvaire de Lestelle-Bétharram

Création d'un service Jeunesse communautaire

Situé à la Maison de l'Ado du Pays de Nay, à Coarraze, ce service a pour ambition d'offrir aux 2300 jeunes du territoire des informations et des animations répondant à leurs besoins et leurs attentes. Ils disposeront désormais de lieux d'accueil, d'information, d'animation et de soutien à leurs projets.

Les domaines d'intervention sont les suivants :
- Coordination des actions par la mise en réseau des centres de loisirs
- Renforcement et développement de l'information en faveur des jeunes
- Renforcement et développement de l'offre de services et d'activités
- Développement et mise en réseau des lieux d'animation et d'accueil

Concrètement, cela se traduira par exemple :
-Par un soutien aux projets des jeunes tel un voyage à l'étranger. Le service pourra indiquer les aides, les possibilités, les contacts dont ils pourront bénéficier.
- Par l'organisation d'une journée jeunesse, tous les deux ans. Y seront proposés des groupes musicaux, des animations culturelles.
- Par le développement d'ateliers jeunes dans les communes : nettoyage des rues, abribus, ... afin de sensibiliser les jeunes à la vie de la cité.

Opérationnel au printemps 2018, l'Ado'Bus du Pays de Nay sera l'antenne mobile du service jeunesse de la C.C.P.N.

En lien avec les activités de la Maison de l'Ado, seront proposées les animations suivantes :
- Accompagnement des projets jeunes : organisation de manifestations, voyages...
- Activités sportives : du matériel sera disponible dans le bus et utilisé sur les équipements communaux
- Activités créatives, culturelles et artistiques : mise à disposition de matériel et mise en place d'ateliers dans le bus ou sur les équipements communaux,
- Activités numériques : des ordinateurs portables et une console de jeux seront installés dans le bus
- Activités ludiques : mise à disposition de jeux de société, jeux de plateaux et wargames

Une première tournée de communication sera organisée sur chaque commune et des points de stationnement, appelés «pôles Ado'Bus» seront répartis sur le territoire. Il sera présent sur chaque pôle d'accueil au moins une fois par période scolaire.

Il fonctionnera : les mercredis et samedis de 14h à 18h30 en période scolaire et du lundi au vendredi de 10h à 18h30 pendant les vacances.

Il interviendra également :
- Au Collège Henri IV, les mardis et jeudis de 12h30 à 14h
- Au Lycée Paul Rey, les vendredis de 12h30 à 14h

Maison de l'Ado - 1 rue léo Lagrange - Coarraze
Contact : M. Gaël BOURSEGUIN
Tél. : 05 59 77 01 19/07 81 82 23 69
E-mail : maisondelado@paysdenay.fr

Frissons à Bordères

L'assemblée du générale du salon du livre jeunesse «Frissons à Bordères» a eu lieu le 17 novembre 2017.

Ce salon dont le thème était cette année «Frissons se met en scène» a battu des records d'entrée. Les formidables auteurs qui avaient rencontré en amont du salon les enfants du Pays de Nay (50 interventions d'auteurs en classe), les spectacles de qualité et la ré-organisation des espaces ne sont certainement pas étrangers au succès populaire que rencontre ce salon.

Notons avec plaisir que lors du concours de nouvelles, deux élèves de la classe de Virginie LESOT-MOTARD, Noémie DOARÉ, CM1, et Lisa PERUS, CE2, ont obtenu respectivement le 2ème et le 3ème prix de la catégorie 8-11 ans.

L'intégralité des nouvelles est consultable sur le site de Frissons : https://frissonsborderes.wixsite.com/salondulivrefrissons

C'est un concours dont le rayonnement dépasse les frontières puisque les organisateurs ont eu la surprise et la joie de voir Sidonie BASTARD, jeune adolescente, vivant en République Tchèque, venir avec sa famille recevoir le 1er prix que le jury lui a décerné dans la catégorie 11-13 ans.

Cependant, c'est également avec émotion que les membres de l'association ont assisté, lors de cette AG, à la dernière réunion tenue sous l'égide de Marie PICHON-ROQUES, qui après avoir succédé à Michel MINVIELLE, Fondateur du salon et Président de 2000 à 2010, a guidé ce beau projet durant 8 ans.

Un projet qui est bien plus qu'un salon du livre : «un jardin» que les bénévoles cultiveront en compagnie du public avec toujours plus de plaisir en 2018.

Préparez vos bêches et vos pioches pour
les 20 et 21 octobre 2018 !!

Concours de nouvelles Frissons à Bordères

En scène

Aujourd'hui c'est un jour incroyable
Car cet événement est irremplaçable.
Nous fêtons l'anniversaire d'un salon
C'est celui de Frissons !!!

C'est évident, tout le monde aime la lecture
Et parfois aussi l'écriture.
Ça nous fait vraiment plaisir
De voir tout le village mort de rire !!!

Frissons se met en scène
Et pour son discours il s'est donné d'la peine :
« Mesdames, Messieurs, maintenant j'ai dix-huit ans
Alors j'espère, j'espère que tout le monde s'ra content !!! »

En quelques coups de pinceau,
On peut rendre un anniv' rigolo.
En ajoutant beaucoup de pirouettes
Et même de magnifiques galipettes !!!

Bref, vous avez compris,
C' t'anniversaire c'est de la magie.
On l'aimera tout' notre vie
Et surtout un grand et fabuleux MERCI !!!!!!!!

Frissons se met en scène
Et pour son discours il s'est donné d'la peine
« Mesdames, Messieurs, aujourd'hui j'ai dix-huit ans
Alors j'espère, j'espère que tout le monde s'ra content !!!»

Frissons se met en scène
Et pour son discours il s'est donné d'la peine :
« Mesdames, Messieurs, aujourd'hui j'ai dix-huit ans
Alors j'espère, j'espère que tout le monde s'ra content !!!»

Doaré Noémie
CM1/ École de Bordères
Chanson écrite en classe

La lecture est généreuse ,
On pourrait même dire qu'elle est fabuleuse ,
Quand les mots sont si nombreux,
On sait tous que le monde est heureux.

La magie c'est pas poli,
Mais ça peut être très joli,
Comme parfois l'écriture,
Et pourtant, c'est pas si dur .

C'est ton anniversaire Frissons,
Tu as déjà 18 ans,
Toujours assez jeune pour faire plaisir aux enfants,
Grâce à toi, le salon du livre
C'est trop bon, c'est trop bon !

La pirouette sous chapiteau,
C'est aussi beau qu'un château,
Et la calèche des vieux chevaux,
Donne tous les jeux qu'il faut.

Le pinceau est rigolo,
Quand on le trempe dans l'eau,
Il danse sur la feuille,
Et offre un mille-feuilles.

C'est ton anniversaire Frissons,
Tu as déjà 18 ans,
Toujours assez jeune pour faire plaisir aux enfants,
Grâce à toi le salon du livre
C'est trop bon ,C'est trop bon !

Lisa Pérus
CE2 / École de Bordères
Chanson écrite en classe

C'EST L'HEURE DE L'ÉCOLE !

Rentrée de septembre 2017

La rentrée scolaire s'est effectuée dans l'incertitude et le souci, dans la mesure où le gouvernement actuel ne donnait pas suite , dans un premier temps, aux contrats aidés dont bénéficiaient Delphine et Priscillia, embauchées l'année dernière pour la cantine et la garderie.

Fin octobre, seul le contrat aidé de Delphine RAK a finalement été renouvelé par l'État, avec effet rétroactif au 31 août 2017, mais avec une baisse conséquente du taux de prise en charge financière (- 30%). Cette dernière et la perte du second contrat aidé constituent une hausse susbtantielle du budget imparti au fonctionnement de l'école, environ 18 000€ pour l'année scolaire 2017 - 2018.

Priscillia a pour sa part été embauchée sur l'un des deux emplois permanents créés fin août (cf délibération p. 4).

Rythmes scolaires 2018

À la rentrée scolaire de septembre 2018, un retour s'opèrera vers la semaine de classe de 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi) et les activités périscolaires cesseront. Cette décision a été entérinée conjointement par le Conseil d'école et le Conseil municipal. Les horaires de classe seront communiqués ultérieurement. Il nous a semblé opportun de prendre un temps de réflexion avant de décider de ce changement de rythme scolaire plutôt que d'agir dans la précipitation fin juin 2017 et de risquer de mettre les familles dans l'embarras par rapport à l'organisation de leur vie familiale et professionnelle.

Ding Ding Dong À l'École !!

Les 64 élèves se mettent en rangs.

23 suivent Anne et Valérie en classe de maternelle, les 41 autres se dirigent vers Laurent et Virginie. Une équipe connue de tous accueille chaleureusement tous les bambins dès septembre 2017. Trois autres petits arriveront en janvier et février.

Octobre

Frissons se met en scène, deux illustrateurs interviennent dans les classes. A l'occasion du concours d'écriture, deux élèves, Lisa et Noémie, sont primées. Félicitations aux lauréates.

Novembre

Comme d'habitude, les enfants sont fidèles autour du Monument aux Morts pour participer à la Commémoration du 11 novembre et chanter la Marseillaise en l'honneur de nos poilus.

Décembre

Malheureusement, l'histoire s'est répétée et ils ont pu écouter le témoignage de Mme Anne-Marie ALBERT qui a évoqué avec eux ses souvenirs de la seconde guerre mondiale.

Pour se dégourdir un peu les jambes, ils ont participé à une ocurse longue mais uassi fait quelques ploifs et longueurs de bassin à Nayéo.

Les fêtes de Noël approchant, tous les enfants sont allés au cinéma le Méliès découvrir des films d'animation pour leur plus grand plaisir !!

En 2018, vous les retrouverez dans les rues de Bordères, déguisés lors du Carnaval le 09 février.

Puis au fil des mois, encadrés par leurs enseignants, ils seront amenés à participer à différentes activités sportives.

Pour les plus grands, l'année se terminera sur la scène du Zénith. Ils chanteront dans le cadre de Jazz'in school sur le thème des «sentiments».

Rendez-vous le 2 ou le 3 juin 2018 !!

La fête de l'école clôturera l'année scolaire lors du week-end du 23/24 juin.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Le bureau du Conseil des Parents d'Élèves de Bordères, élu en septembre 2017, est composé comme suit :

Président : Cédric BLAZY
Vice-président : Fabrice SUZETTE
Trésorière : Sabine ESPAGNOU-BARRAQUÉ
Trésorière-adjointe : Laëtitia CABANNE
Secrétaire : Dorothée MELLINGER
Secrétaire-adjoint : Benjamin BOUSSAND

Nous encadrons et finançons diverses manifestations publiques afin que les enfants de l'école puissent effectuer de nombreuses sorties (cinéma, piscine, musée, etc...) avec la collaboration de la mairie qui prend en charge les transports et nous aide dans l'organisation de nos manifestations.

Après 3 concours de belote organisés à l'automne 2017 à la salle des fêtes, les activités pour 2018 seront :
- le loto du 17 mars
- le défilé du carnaval dans les rues du village le 09 février
- la fête de l'école le 24 juin

Nous comptons sur votre soutien lors des différentes manifestations et nous vous présentons nos meilleurs voeux pour cette nouvelle année.

Fête De l'école

CARNAVAL

Nola

Léia

T.A.P.

Théo

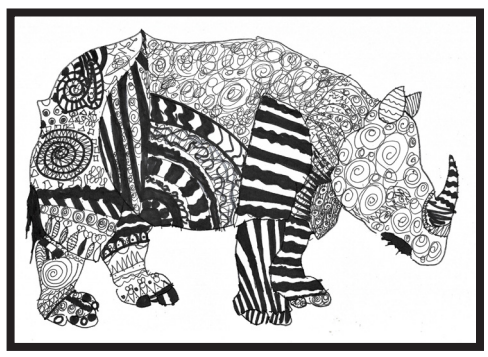

Oeuvre collective exposée sous le préau de l'école primaire

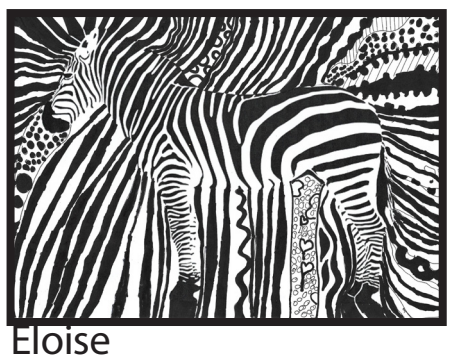

Eloise

Paloma

Les assistantes maternelles agréées de Bordères

BERNARD Sandra
23 rue de Nay
06 46 77 84 28

CHARTIER Laurence
4 impasse de la Fabrique
06 63 99 38 30

RIBEIRO Laurence
10 ter lot. de la Plaine
05 59 13 96 63

DA SILVA Léonore
20 lot. du Moulin
05 59 61 33 12

MAUCOTEL Béatrice
12 lot. le Gabizos
06 76 81 77 18

RODRIGUES Marie
9 chemin du Milieu
05 59 92 90 46

DAMADAA COUDURE Chantal
11 rue du Pré du Roy
05 59 61 38 00

L'actualité des associations Bordéroises

Une Nouvelle Association Bordéroise :

B.S.C.L. section Chorale « LES VOIX DU LAGOIN »

Nous remercions les dirigeants et les responsables des différentes sections qui nous ont accueillis très chaleureusement début Septembre 2017

Notre chorale comprend 43 membres dont notre chef de chœur Daniel VINCENT qui nous fait découvrir un répertoire varié composé de chants profanes et religieux. Si vous êtes intéressés par le chant choral, n'hésitez pas à nous rejoindre. Les répétitions se déroulent dans la joie et la bonne humeur le lundi de 20h15 à 22h15 à la Salle des Fêtes Henri GUICHOT.

Pour commencer l'année 2018, nous vous réservons le premier de nos concerts, le 20 janvier à 20h30 en l'église de Bordères. Nous espérons vous y voir nombreux.

Joëlle CABRIT
Responsable de la section (tél. :06 77 94 62 61)

A.A.P.P.M.A. LA BATBIELHE

Une année contrastée

2017, année contrastée sur le plan climatique avec un mois de juin caniculaire suivi de juillet et août très « arrosés ». Tout cela n'a pas été sans conséquences sur la pratique de notre passion.
On a pu noter une baisse de la fréquentation des cours d'eau en général malgré un quasi maintien du nombre de nos adhérents. A noter, toutefois, un nombre important de grosses truites capturées sur le Gave de Pau, peut-être dû aux conséquences des crues de 2013 et 2014.

Au moment où j'écris ces lignes, le projet de nettoyage du lac de Coarraze est toujours au point mort, celui-ci se heurtant à des problèmes de financement. Cela nous a contraint à ne pas pouvoir y organiser la traditionnelle fête de la pêche pour la première fois depuis la création de l'AAPPMA il y a 20ans. Souhaitons qu'une solution soit rapidement trouvée.

Cette année nous a permis de pouvoir finaliser le projet de réhabilitation d'un affluent de l'Ouzom à Arthez d'Asson, la période de reproduction qui s'approche nous permettra de valider l'efficacité des actions menées.

Toute l'équipe de l'AAPPMA La BATBIELHE se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année 2018.

Le président, Yves LOUROUSE (06 15 67 27 31)

B.S.C.L. section GYM (Saison 2017 - 20178)

Chers habitants, quel que soit votre niveau, venez nous rejoindre à la salle des fêtes Henri Guichot. Les cours ont lieu :
- le lundi de 9h30 à 10h30
- le jeudi de 19h30 à 20h30

L'inscription en cours d'année est possible. À ce jour, nous comptons une cinquantaine d'adhérents.
Des petits moments conviviaux nous rassemblent dans la bonne humeur tout au long de la saison. Venez nous rejoindre !!
Contact : Sylvie DECOSSE
Tél. : 05 59 61 32 50 / e-mail : decosse.sylvie@orange.fr

STEP

Cette section a été créée en 2006. Nous sommes une vingtaine d'adhérentes et il y a possibilité de s'inscrire tout au long de l'année, que vous soyez débutante ou pratiquante confirmée !!
Les horaires sont les suivants : le mardi de 19h45 à 20h45
Les cours sont dispensés à la salle des fêtes par Yolande CAZABAN, animatrice fédérale.

Contact : Fabienne PALENGAT
Tél. : 06 43 88 17 13 / e-mail : fabienne.palengat@wanadoo.fr

B.S.C.L. section Peinture sur porcelaine

On y papote, on refait le monde mais surtout on découvre et on apprend …
Mais où ça, où ça ?
Eh bien à l'atelier de Peinture sur Porcelaine animé par Hélène, qui ne ménage ni son aide ni ses conseils, toujours avec gentillesse, pour valoriser notre travail.
Laissez-vous tenter et venez nous rejoindre les lundis et mercredis après-midis …vous vous sentirez des âmes d'artiste !!!
Un talent sommeille sûrement en vous.

Même sans talent artistique particulier, vous pouvez vous joindre à nous chaque lundi et mercredi de 14 à 17h à la salle des fêtes Henri Guichot de Bordères.

Contact : Hélène OMS
Tél. : 06 19 36 45 17

B.S.C.L. section Pétanque

Organisation :
Le club de pétanque de BORDÈRES, section de Bordères Sport Culture et Loisirs, actif depuis 1972, est composé d'un bureau et d'une trentaine d'adhérents. Il est affilié à Fédération Française de Pétanque et jeu provençal. A ce titre, il est dans l'obligation d'organiser un ou deux concours dans l'année pour les clubs du Département des Pyrénées-Atlantiques.

Infrastructure :
Le club de pétanque dispose d'un boulodrome situé sur le terrain communal du barthouil et d'un local à l'intérieur de la salle des fêtes Henri Guichot.

Adhérents :
Toute classe d'âge peut adhérer au club de pétanque. L'attribution d'une licence de pétanque permet aux adhérents de participer aux différents concours et qualifications qui sont nombreux en Béarn et Soule.
La jeunesse serait la bienvenue pour assurer la relève d'un effectif vieillissant si l'on veut pérenniser cette structure…

Bilan et subordination :
Le bilan de l'année écoulée est très positif et identique aux années précédentes concernant les finances et l'ambiance.
Le bureau, composé d'un Président, d'un Trésorier et d'un secrétaire, rend des comptes à l'association B.S.C.L. mensuellement et annuellement pour les finances et au Comité du Béarn de pétanque concernant les directives de la Fédération Française de pétanque.

Convivialité :
La galette des Rois, la Chandeleur, la paëlla, la journée barbecue, la soirée Beaujolais et le repas de fin d'année avec les conjoints, font partie des manifestations pour perpétuer la cohésion et la convivialité des adhérents.

Le traditionnel repas des aînés, ambiance et bonne humeur !

Les Nouveautés de 2017...

Les signaux - symboles
La communication sans parole, ni écrit

C'est la toute dernière exposition créée et réalisée par un habitant de notre village de Bordères, membre de l'association des Amis de la Maison Carrée de NAY.

Elle vient d'être présentée à la Maison Carrée de Nay, sur 3 salles, et fait suite aux quatre autres précédents conçues par le même auteur :

- Du Gothique au numérique (juin/juillet 2006)
(histoire de la communication visuelle)

- L'école d'avant (janvier/mars 2009)
(l'école d'autrefois de 1860 à 1960)

- L'image et la lettre (la fabuleuse histoire de l'écriture et de l'alphabet)
(à Nay : février/mars 2013 et dans d'autres lieux : mai/juin - octobre/novembre)

- La commémoration de la guerre de 14/18 (partiellement réalisée) avec MARKO dessinateur de bandes dessinées

Ces expositions ont un lien entre elles, d'abord les premiers signes qui deviendront plus tard des lettres dessinées puis imprimées, suivis par l'apprentissage de l'alphabet puis la rédaction et la lecture des lettres des «poilus», pour finir avec les substituts qui remplacent la parole et l'écrit.

État civil

Bienvenue à

Arthur HOURQUET MARANCI	01 janvier 2017
Charlotte MONIERE	14 février 2017
Néo DANDRE	25 mai 2017
Léo DEL GIACCO	26 décembre 2017

Souvenirs de

Josette OZOUF épouse BIREBENT	01 juin 2017
Joseph RIMBAUT	13 septembre 2017
Joseph MENJOU	18 septembre 2017

Les dates à retenir

- **27/01** Repas des Aînés
- **17/03** Loto de l'APE
- **12/05** Concert des Voix du Lagoin
- **24/06** Fête de l'école
- **03 au 05/08** Fêtes locales
- **20 et 21/10** XIXème journées du livre jeunesse «Frissons à Bordères»